

**Commission des Affaires économiques,
sociales et environnementales de l'APF
Mission à Luang Prabang (Laos)**

- **Objectif :** Représenter la section belge lors de la réunion de printemps de la Commission dans le cadre de travaux de réflexion portant sur des thématiques comme la protection et la préservation de la diversité biologique, les négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC, l'entrepreneuriat des femmes pour leur autonomisation économique ou encore l'éradication de la pollution plastique.
- **Lien avec les compétences de la Communauté française :** Diplomatie parlementaire francophone
- **Dates :** du 8 au 12 avril 2024
- **Composition de la délégation :**
 - Parlementaire :**
M. René COLLIN
 - Autre :**
Un agent du Parlement
- **Coût :**

Transport	13.849 €
Hébergement (et frais sur place)	817 €
Total :	14.666 €

- **Mode de transport :** Avion
- **Compensation carbone¹ :** 20,06 tCO₂
- **Rapport :**

¹ <https://www.greentripper.org/fr> : plateforme belge qui permet de calculer l'empreinte écologique d'un déplacement

La Commission des Affaires économiques, sociales et environnementales a précédé ses travaux de printemps par une visite de terrain organisée en coopération avec la FAO, agence des Nations Unies.

Les délégations ont visité dans un premier temps la ferme modèle familiale intégrée du village Nasao. Depuis 2016 l'exploitation familiale, qui occupe trois personnes, cultive des fruits et légumes avec le soutien de la province de Luang Prabang sans recourir à la technique du brûlis et de manière écologique. Le cultivateur a éclairé les membres de la commission sur les avantages et faiblesses du recours à ces procédés innovants et identifié les acheteurs prêts à dépenser davantage pour ces produits. M. Collin s'est intéressé au nombre de récoltes possibles sur une année dans un environnement qui semble particulièrement propice à de telles cultures et à la question de leur arrosage.

Les participants ont ensuite pris la direction de la ferme Ban Suan Ai Aoun où ils ont été accueillis par l'exploitant qui a fait état de son parcours depuis son diplôme d'économie jusqu'à l'exploitation prospère qu'il gère et diversifie en proposant également un gîte en agrotourisme et un restaurant. Faisant le constat d'une forte demande pour les produits de qualité et constatant l'importation massive en provenance de l'Europe, il commence par cultiver des salades dans une maison de ville jusqu'à ce qu'un terrain plus propice soit acquis grâce à un soutien financier des pouvoirs publics. Il se spécialise alors dans la production de semence de légumes, plus rentable que la culture pour la consommation car elle peut être plus facilement exportée. Il est particulièrement investi dans la transmission des savoirs aux jeunes et soucieux de créer des vocations au travers de différents réseaux d'entraide et de sensibilisation. Des activités de sensibilisation aux questions environnementales sont également organisées par l'agriculteur sur l'exploitation dès le plus jeune âge. M. Collin l'interroge sur les raisons qui expliquent selon lui la moyenne d'âge élevée des exploitants, à l'instar de la Belgique. Il lui est répondu que le métier est perçu comme lourd et difficile.

Après les traditionnels discours d'accueil par les autorités locales qui précèdent l'entame des travaux, le Secrétaire général de l'APF a pris la parole. Le nouveau cadre stratégique de l'organisation ancre la volonté d'approfondir les fondamentaux dont la coopération par le biais de séminaires de renforcement des capacités. La volonté affichée est de développer la diplomatie parlementaire dans un monde agité par de nombreuses crises politiques. Cette action parlementaire qui s'appuie sur la légitimité des élus doit s'opérer conjointement avec la diplomatie gouvernementale et la rendre plus effective. L'accueil de nouvelles sections se poursuit et la session de Montréal en juillet 2024 verra l'entrée dans l'APF de trois nouvelles sections (Angola, Chypre et Pondichéry).

M. Pholsena, vice-président de l'Assemblée nationale de la RDP Lao présente son institution et ses activités.

Divers points techniques figurant à l'ordre du jour sont adoptés.

Suit la présentation par les délégations de l'évolution de la situation économique de leur section depuis la dernière réunion en juillet 2023. Pour la section belge, M. Collin s'appuie sur l'expertise de la Banque nationale de Belgique et du Bureau fédéral du

Plan pour dresser un panorama synthétique : croissance supérieure à la moyenne de la zone Euro, pénurie de main d'œuvre qui ralentira la croissance à l'avenir, disparité du chômage selon les régions, inflation qui continue d'augmenter mais devrait être inférieure à 2% en 2025 et 2026, augmentation du déficit public, ses causes et le point sur la dette publique.

M. Collin aborde également les questions relatives à l'agriculture en insistant sur la nécessité d'un revenu agricole rentable et viable. Il fait état de la relève des générations en Belgique avec une moyenne de 58 ans et de moins en moins de successeurs désignés, une relation des agriculteurs à leur environnement caractérisée par une législation complexe avec une simplification transitoire annoncée au niveau européen et deux accords commerciaux entre l'Union européenne et la Nouvelle Zélande et le Mercosur où les intérêts des agriculteurs européens se sont pas suffisamment pris en compte.

Un représentant de l'Agence française de développement présente les activités de son organisation au Laos en soulignant que l'intervention par des prêts n'est pas possible en raison de la soutenabilité de la dette du pays. Quinze projets sont soutenus en lien avec l'agroécologie définie comme une approche dynamique globale.

Un représentant de la FAO fait valoir les relations nouées entre l'APF et son organisation. M. Collin salue la disponibilité de l'agence des Nations Unies et encourage à la poursuite de la collaboration dans la durée.

Le Secrétaire général de l'APF reprend la parole pour aborder le premier corpus législatif, son calendrier et les pistes pour l'avenir. Partant du constat que les rapports de l'APF sont insuffisamment valorisés par les sections dans leurs assemblées respectives, le Bureau de Kigali de juillet 2022 a identifié des sujets qui pourraient faire l'objet d'une revue des législations susceptibles d'inspirer les sections. Les travaux relatifs à la première thématique portant sur le changement climatique sont achevés et ont été adoptés au Bureau de Bruxelles en janvier 2024. Ils prennent la forme de trois documents : (i) un rapport compilant les bonnes pratiques, (ii) les fiches pays de 43 pays francophones et du Kenya, (iii) une boîte à outils pour accompagner les parlements proposant dix actions par thème. Il s'agit d'outils pratiques pour aider à l'adoption de lois ambitieuses. L'objectif étant d'aider les pays membres à passer à l'action en vue d'une amorce de résultat dès 2024. Trois séminaires seront organisés à cette fin en 2024 : en Mauritanie, en Guinée équatoriale et à Maurice. Un appel est lancé aux parlements pour identifier les besoins pour les années suivantes. Des visioconférences sont également envisagées afin d'en réduire les coûts.

Un rapport d'étape de ce premier corpus législatif est prévu à la fin de l'année 2024 afin d'en tirer des enseignements à même d'éclairer ceux à venir. Sont envisagés les thématiques suivantes : les lanceurs d'alerte, les médicaments falsifiés, la résistance aux antibiotiques, l'agroécologie et la lutte contre les déchets plastiques.

R. Collin propose de prioriser les chantiers, de traiter ces questions au niveau de la plénière où davantage de sections sont représentées et regrette dans ce premier corpus législatif la quasi-absence des entités fédérées alors qu'en Belgique celles-ci ont

de larges compétences. Il s'interroge également sur ce qui sera fait de ce travail dans la durée et si des actualisations sont envisagées.

Cette position est partagée par la section québécoise qui s'interroge sur la diffusion de l'existant et sur la stratégie de communication à venir.

Le projet de rapport sur la biodiversité, protection et préservation de la diversité biologique est présenté par sa rapporteure et est adopté. Il sera soumis avec un projet de résolution à la plénière de Montréal en juillet prochain.

La proposition de rapport portée par la section canadienne portant sur l'entrepreneuriat des femmes pour leur autonomisation est approuvée.

Le rapport de suivi sur les négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC est présenté et approuvé. M. Collin souligne la pertinence des formations dispensées par cette organisation à l'attention des parlementaires en raison de la complexité de la matière.

La section française propose de porter un rapport portant sur la nécessaire adaptation aux enjeux du numérique. Devant l'intérêt porté par nombre de sections présentes, la présidence propose la création d'un groupe de travail dédié à ces questions. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion.

Le Secrétaire général de l'APF fait état de la volonté de créer un système d'accueil d'étudiants à l'image du programme Erasmus en Europe qui serait organisé dans le cadre de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Outre la formation, il permettrait également de réaliser des stages en entreprise grâce à un système de réciprocité entre pays. Cette initiative a fait l'objet de discussions dans le cadre du Réseau des jeunes parlementaires dont l'une des tâches est la rédaction d'un rapport sur la mobilité dans l'espace francophone.

Il propose dès lors que l'Avis de l'APF à rendre pour le Sommet de la Francophonie de 2024 ne s'inscrive pas nécessairement dans le thème porté par l'OIF comme de coutume mais porte sur la mobilité dans l'espace francophone.

Une proposition de rapport portant sur l'économie circulaire est faite conjointement par les sections du Québec et du Bénin.

Le Secrétaire général indique sa disponibilité pour qu'un corpus législatif sur la pollution plastique soit réalisé pour autant qu'un schéma de financement soit trouvé. Ce point sera soumis à la prochaine réunion de la commission.

La prochaine réunion de la Commission se tiendra à Montréal en juillet 2024.

➤ **Rencontre(s) organisée(s) en dehors du programme officiel : oui/non**

⇒ **Autorité(s) politique(s) : oui/non**

⇒ **Autorité(s) diplomatique(s)/consulaire(s)/Wallonie-Bruxelles : oui/non**

Date : 8-12 avril 2024

Descriptif : *Présence pour la première fois au Laos, grâce aux travaux de la Commission, de M. Pierre Du Ville, Délégué général basé à Hanoï (Viêt Nam) et également en charge du Laos pour WBI*

⇒ **Autorité(s) culturelle(s)/association(s)/autre : oui/non**

➤ **Suivi post-mission à assurer : (néant)**

➤ **Remarque(s) éventuelle(s) : (néant)**

Signature du chef de mission

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Du Ville', is written over the printed text 'Signature du chef de mission'.

Date : *25/11/2024*

